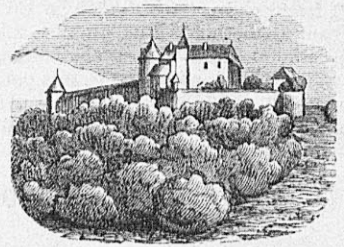




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

PRIX DE L'ABONNEMENT:  
Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50  
» » 6 mois » 2.—  
Pour l'Étranger le port en sus.

Prix du Numéro 15 Cts.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des Annonces et Réclames.

Annonces: Pour le Canton 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts. la ligne ou son espace.

Réclames 50 Cts. la ligne.

Lettres et argents franc de port.

BULLE, le 16 Octobre 1884.

## Le journal "La Gruyère", devant la justice libertarde.

Que de fois l'avons-nous déjà dit: sous le triste régime qui nous étroit, tous les services publics sont à la dévotion du despote, de cette synagogue de Satan qui a nom *club du No. 13*, l'administration aussi bien que la justice. Partout nous ne rencontrons que préfets, inspecteurs, receveurs, syndics à poigne, juges et tribunaux à poigne, formant cette armée du salut libertard, qui s'est donné la mission de nous exploiter.

Les fonctions publiques sont devenues des instruments de domination.

Aussi, quand notre journal a été appelé à la barre du tribunal de la Gruyère, l'un des plus sûrs corps de garde de l'armée du salut libertard, pour avoir, dit-on, calomnié un colonel de cette même armée du salut libertard dans la personne de M. le préfet Duvillard, ne s'est-il trouvé personne pour douter une minute que nous fussions condamné.

Un homme d'un grand esprit et d'une haute position sociale, le président Daguessau, a pu dire de la justice de son pays, que si on l'accusait d'avoir volé la tour de l'église de Notre-Dame de Paris, il ne se croirait en sûreté qu'en mettant la frontière entre les tribunaux et lui.

Nous avons dit de M. Duvillard que pendant qu'il était syndic, la commune de Bulle, son administration, avait perdu par son incurie et son ignorance de la loi, une somme de 80,000 francs.

Or, il existe encore aux archives municipales, un billet à ordre que la commune a soldé comme caution de l'entrepreneur du chemin de fer, M. Burn, non pas seulement par 80,000, mais par 93,000 fr.

Ce cautionnement (une commune ou un conseil communal qui cautionne, comprenez-vous cela?) a été signé par M. le syndic Duvillard et a dû être payé

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 31

## DENNEY ET TAPOLET

par P. SCIOBERET.

VI.

(Suite.)

On voit par là que la conversion de Denney n'était pas aussi complète qu'on aurait pu le croire; que s'il était enfin guéri d'Henriette, il n'était point parvenu à se débarrasser entièrement des préjugés qu'il avait hérités de son père. Il y avait deux hommes en lui: l'homme du cœur et du bon sens et l'homme de l'orgueil; sa raison, au lieu de prendre les rênes d'une main énergique, obéissait tantôt à l'un, tantôt à l'autre. En effet, qu'avait-il tant à se préoccuper de l'opinion publique? L'opinion est, de sa nature, inconstante; elle proteste, puis elle accepte. C'est une question de temps ou de circonstances. Denney ne pouvait pas l'ignorer. Aussi, se mentait-il à lui-même, en rejetant sa faiblesse sur la crainte de l'opinion. Il n'osait s'avouer que ces objections puériles, c'était son orgueil qui les lui soufflait, caché derrière la coulisse. Son ambition, disait-il avec une modestie fort bien jouée, n'était pas de briller dans le monde! C'était là, au contraire, le désir secret qui le tourmentait et qui devait le lancer dans de nouvelles tempêtes.

par la commune pour laquelle cette somme a été perdue sans espoir de recours.

Voilà le fait allégué par nous. Ce fait est admis par M. Duvillard lui-même et ne saurait d'ailleurs être nié, puisque le titre cautionné et payé figure encore parmi les créances sans valeur de la commune.

Que cette perte essayée par la commune de Bulle soit la conséquence de l'incurie et de l'ignorance de la loi de M. Duvillard, ou de toute autre cause, c'est là une question d'appréciation dont notre correspondant a parfaitement raison de réclamer la liberté.

Que deviendrait donc la liberté de la presse, sans la liberté de critiquer et d'apprécier les actes des magistrats et de l'autorité, pourvu que ces critiques ne renferment rien d'injurieux!

Auriez-vous donc la prétention, M. Duvillard, d'obliger la *Gruyère* à ne parler de vous que pour chanter vos louanges? Ne l'espérez pas.

Nous sommes donc accusé d'un délit aussi impossible, aussi ridicule que celui dont parlait jadis l'illustre président Daguessau.

Et dire que nous avons la même confiance que lui en la justice de notre pays!

Car, comme s'il ne suffisait pas d'avoir composé notre tribunal des cinq plus fêlés tépelets qui se puissent imaginer, ne voilà-t-il pas qu'à la première audience, le vice-président de cet auguste corps nous fait un procès-verbal faux des opérations qui ont eu lieu et que nous avons été obligé de porter plainte contre lui pour ce fait.

Oui, encore un faux.

## CONFÉDÉRATION

**Expositions.** — M. Schatzmann, directeur de la station laitière de Lausanne, a été envoyé par la Confédération pour visiter et étudier l'exposition laitière qui vient de s'ouvrir à Munich.

**Diocèses.** — La convention conclue par les délégués du Conseil fédéral et du St.-Siège vient d'être ratifiée par Sa Sainteté Léon XIII.

Vaincu dans sa première tentative et refroidi momentanément par l'échec qu'il avait subi, il n'avait rien trouvé de mieux, pour se consoler, que de célébrer les charmes de la médiocrité et les douceurs de la solitude, mais sa musette chantait faux comme celle du poète latin; c'était Rome qu'il lui fallait, Rome avec ses pompes et ses enivrements. Cependant, ce désir, quelque ardent, quelque opiniâtre qu'il fût, était encore contenu par le souvenir d'une leçon trop récente, trop forte pour être oubliée de sitôt. Comme un ver rongeur, il s'était logé dans la racine d'un arbre, mais ses ravages ne s'étendaient pas assez pour être mortels. Denney resta donc fidèle à ses projets de retraite, assidu à l'étude du notaire.

Ainsi se passa l'hiver. Au printemps, le notaire fit un voyage à Fribourg. Le jour qui suivit son retour, bien qu'il fût un temps magnifique, il retint Denney à dîner.

Il ne se passa rien d'extraordinaire pendant le repas, mais quand on eut desservi, et que le notaire se trouva en tête-à-tête avec son copiste, il se tourna tout-à-coup vers lui.

— Mon cher monsieur Denney, lui dit-il en braquant ses petits yeux malins sur ceux du jeune homme, seriez-vous disposé à vous marier, hein?

— Ho! monsieur le notaire, voilà une grave question et qui demande réflexion.

— Eh pardi! qui vous dit le contraire? Personne ne songe à vous prendre au collet et à vous traîner à l'autel, les yeux bandés et les mains liées derrière le dos! Vous pouvez, ce me semble, répondre à ma question sans vous compromettre! Vous réfléchirez quand vous aurez vu. Ce n'est pas telle ou telle femme que je vous propose; c'est une femme en général.

— Monsieur le notaire, je vous assure que je me trouve fort

**Agriculture.** — Une bonne nouvelle pour nos éleveurs. La durée des certificats de santé pour le bétail, qui n'était que de trois jours, vient d'être portée à six jours pour bêtes à cornes, chèvres, moutons, pores. Elle demeure de quatorze jours pour les chevaux, mulets et ânes. Au moment des foires d'automne, cette mesure arrive à propos, car le trop court délai institué déjà en avril 1883 apportait une véritable gêne dans les marchés. C'est l'état très-satisfaisant de la santé du bétail qui a permis cet allègement. Depuis longtemps, en effet, nous n'avions eu aussi peu d'épizooties en Suisse; à peine comptait-on encore quatre ou cinq étables où l'on constate des traces de surlangue. Elles sont toutes dans le Nord-Est de la Suisse.

**Lois fédérales.** — L'arrêté fédéral relatif aux subventions à accorder à l'agriculture n'ayant pas provoqué de demande de votation populaire, peut être considéré comme entré en vigueur; il sera appliqué à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1885.

**Arlberg.** — La circulation considérable qui a lieu sur la ligne de l'Arlberg exige déjà de nouveaux travaux. Le besoin se fait en effet sentir de poser immédiatement une seconde voie dans le tunnel. A cet effet, un grand nombre de traverses et de rails sont déjà arrivés à St-Antoine.

**Saint-Gall.** — Une domestique en service à Rapperschwyl avait acheté un billet de la toterie de chevaux de Francfort. L'autre jour, une dépêche lui annonçait qu'elle avait gagné un cheval pour lequel on lui offrait 607 fr. La jeune fille préféra le cheval, disant qu'elle voulait aller au moins une fois en voiture dans son propre équipage.

— Le tribunal cantonal vient de condamner à mort la femme Egger-Oberholzer. Elle avait tué son enfant âgé de dix-sept jours et s'était rendue coupable en outre d'une série de vols.

**Grisons.** — Un terrible accident est arrivé à la cure de Wegenstetten. La mère de M. Knecht, pasteur de cette paroisse, s'est jetée par une fenêtre du second étage dans un accès de folie. Elle a été relevée à l'état de cadavre par son fils épouvanté. Mme Knecht était âgée de 73 ans.

**Valais.** — Jusqu'au 6 octobre, la gare de Sion avait expédié 2051 fûts et 1,019,911 litres de vin nouveau.

bien de mon célibat...

— Peuh! voilà bien les jeunes gens d'aujourd'hui! Ce sont des mijaurées qui veulent se faire prier! De notre temps, si on avait eu besoin de nous proposer une femme, nous aurions pris notre chapeau et nous aurions demandé: où est-elle? Ah ça! que pensez-vous donc faire de votre jeunesse? Espérez-vous l'user dans mon étude, peut-être? C'est bon pour mon pauvre diable de premier clerc, mais vous, c'est autre chose. Tenez! je préférerais vous chasser à l'instant que de vous voir moisir avec mes paperasses. Est-ce que vous n'avez pas plus d'ambition que cela?

Allons! ne nous fâchons pas! continua le notaire en voyant que sa véhémence rendait le jeune homme tout confus. Vous devez songer à devenir quelque chose de plus qu'un rat d'étude. Un bon mariage peut vous en fournir le moyen. Réfléchissez-y, puisque vous y tenez, monsieur Prudent, et, quand vous vous serez décidé, faites-le moi savoir.

Denney ne fit plus beaucoup de besogne ce jour-là, et ceux qui le virent passer quand il retourna à Juliers durent certainement penser, en le voyant si grave, qu'il devait hériter de son oncle ou découvrir un trésor.

Au moment où il entrait dans l'allée de sa maison, un homme se présenta à lui, un papier à la main.

— Qu'est cela? demanda-t-il.

— C'est, monsieur, votre ordre de marche. Vous devez vous trouver devant la caserne de Fribourg, dès le 29 courant, à 9 heures du matin, afin de passer votre école de recrue.

— Ah! diable! je n'y songeais pas. J'ai cessé d'être étudiant.

— C'est précisément cela.

(A suivre.)

Chirurgien-Dentiste à Fribourg  
du de l'Union, chambre  
de la foire.

et 21 Octobre  
de la bénichon  
IQUE ET DANSE  
son de Ville  
ur-de-Trême.

A. BERCHTOLD, aub.  
de Limes.

l'honneur d'aviser  
ville de Bulle et de la  
pris la succession de  
Guidi, fabricant de  
mande pour la conti-  
norable clientèle qu'il  
isfaire par un travail  
Tous les jeudis il tien-  
r la place du Tilleul à  
lité de trempe pour

1993  
bass, Fabricant de limes,  
r de M. Ph. Guidi,  
Morat, FRIBOURG.

acroute  
t Strassbourg  
meaux dès 15 kilos.  
WÄBER, Camionneur.

us chaudement!  
e BOSSON fils, cha-  
grand choix de ba-  
ttines (soit chaus-  
sillitaire, avec et sans  
[1094  
e ARNOLD BOSSON.

èles  
RNEAUX)  
rie d'Alsace  
et très économique.  
choix chez  
Christinaz, cadet,  
à FRIBOURG.

ts Anglais  
RKSHIRE PURE  
ours de Lausanne.  
rme de Drognens, près  
[1060

endre un  
OIPÈDE  
s, ayant 1.25 mètre de  
[1073  
bureau du journal.

ENDRE  
sur place, 10,000 pieds  
0 pieds de regain.  
Jean Jacques Bulliard  
M. Jacques Bourguet  
ont. [1090

OUER  
ad Café-Bras-  
ribourg, très bien  
assurée. [1077  
bureau du journal.

OUER  
ant servir de bureau  
avec grande vitrine  
meublée, les deux situés  
sée de notre bâtiment,  
re. [945  
Glasson frères.

OUER.  
e appartement exposé  
osé de cinq pièces avec  
e à lessive.  
ouvant servir de bureau.  
reau du journal. [1001



**Thurgovie.** — M. Adolphe Sutter-Krauss, fabricant à Oberhofen-Münchweilen, a légué une somme de 5000 fr. qui devra être distribuée entre ses ouvriers. Il a donné 3000 fr. aux pauvres de la commune et il a cédé une importante parcelle de terrain pour la construction d'un nouveau bâtiment d'école.

**CANTON DE FRIBOURG**

La Société suisse de numismatique a tenu à Fribourg, le 9 octobre, son assemblée annuelle. A la suite de démissions, M. l'abbé Gremaud, à Fribourg, a été nommé président, et M. Sattler, à Bâle, vice-président.

**M. Jaquet et les élections au Conseil national.**

A l'occasion d'une réunion de délégués conservateurs-catholiques du XXIII<sup>me</sup> arrondissement, composé des districts de la Glâne, de la Veveyse et de la Gruyère, qui aurait eu lieu à Vaulruz le 3 oct. courant, les journaux de la bonne presse: la *Liberté*, l'*Ami du peuple*, etc. ont annoncé que M. Jaquet aurait écrit une lettre déclinant toute nouvelle candidature. Le *Fribourgeois* parle même d'une déclaration formelle. Ce ne serait qu'après avoir pris connaissance de cette missive que ces mêmes délégués (dont on tient les noms soigneusement cachés), auraient proclamé la candidature de M. le conseiller d'Etat Théraulaz.

Dans la Gruyère, on ne pouvait se faire à l'idée qu'un homme de la valeur de M. Jaquet ne représenterait plus notre canton au sein des Chambres fédérales. Aussi, une nombreuse députation du parti libéral-conservateur s'est rendue, dimanche passé, à Echarlens, auprès de M. Jaquet, afin de connaître ses intentions au sujet de sa candidature pour les prochaines élections au Conseil national.

Interpellé au sujet de la nouvelle répandue par les journaux libertards, M. Jaquet a déclaré qu'il n'avait jamais écrit de lettre à ce comité occulte, siégeant à Vaulruz.

Comment se fait-il alors que la *Liberté* affirme « que communication a été donnée à l'assemblée de la détermination de M. le député Jaquet qui déclare n'accepter aucune nouvelle candidature au Conseil national. » Se serait-il peut-être trouvé dans cette assemblée des délégués, un compère qui aurait fabriqué une lettre de circonstance, afin d'étouffer les scrupules de certains membres qui n'avaient pas oublié les services rendus par M. Jaquet?

Malgré les antécédents de ce genre, nous ne voulons pourtant pas affirmer que ce faux ait été commis, mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que cette lettre n'a jamais été écrite par M. Jaquet.

Mais nous comprenons aisément pourquoi nos libertards veulent à tout prix faire démissionner M. Jaquet. Ils savent qu'il est estimé de tous les membres du Conseil national, sans distinction de partis; ils n'ignorent pas que c'est surtout parmi les membres catholiques de la Suisse allemande que M. Jaquet s'est acquis de nombreux amis, par ses solides convictions et ses vastes connaissances. Aussi ne met-on pas à la porte M. Jaquet, comme on y met le receveur de la Gruyère ou le syndic de Maules? Il faut ménager les susceptibilités des hommes politiques de la Suisse primitive.

C'est pourquoi on lance dans les journaux la nouvelle que M. Jaquet aurait écrit une lettre refusant toute nouvelle candidature, qu'à la suite de ce refus le parti gouvernemental s'est vu dans la pénible obligation de chercher un autre candidat. Les délégués auraient alors choisi M. Théraulaz qui, « comme tout le fait supposer, s'inclinera devant le vœu des électeurs de l'arrondissement du Sud, malgré son désir personnel de rester au conseil des Etats, où il avait acquis en peu de temps une grande influence », d'après la *Liberté*.

Plusieurs journaux catholiques de la Suisse allemande sont tombés dans le panneau. Le *Vaterland*, entre autres, n'en peut croire ses yeux, tellement il regrette la démission de M. Jaquet.

Mais que diront-ils, ces journaux, lorsqu'ils sauront que cette prétendue lettre n'a jamais été écrite, lorsqu'ils apprendront que les hommes qui dirigent les destinées politiques de notre canton n'ont fait aucune démarche auprès de M. Jaquet pour lui offrir une nouvelle candidature ou pour le faire revenir d'une détermination qu'il aurait peut-être pu prendre?

Apprendront-ils une fois à les connaître, ces tartuffes, ces saltimbanques politiques qui n'osent pas attaquer ouvertement la candidature d'un homme estimé de tout le monde, mais qui cherchent, par des moyens que tout honnête homme réprouve, à l'éliminer du sein de l'assemblée fédérale.

Aussi, notre étonnement ne serait-il pas grand, si, après toutes ces démarches déloyales, M. Jaquet refusait définitivement toute nouvelle candidature. On aura tout fait pour cela.

**Les examens des recrues.**

Les opérations de recrutement, en Suisse, touchent à leur fin: les journaux apportent chaque jour de nouveaux détails, surtout en ce qui concerne les examens pédagogiques. Ici, l'on constate de sensibles progrès; là, le niveau est resté le même, ou même on a fait un pas en arrière. En général, les jeunes gens appelés à faire ces examens, ont rivalisé de zèle; mais malheureusement on a constaté encore cette année-ci que des recrues ne se rendaient nullement compte de l'importance de ces examens, au point de se mettre en goguette avant d'entrer dans la salle.

Et, pourtant, comme dit fort bien M. le curé Von Ah, inspecteur scolaire du canton d'Obwalden, ces examens n'ont pas seulement une importance pour la Confédération, mais ils en ont une bien plus grande pour les communes et les cantons. Si, malgré tous les sacrifices, malgré tous les efforts faits jusqu'à présent, nos recrues ne savent pas encore écrire une lettre d'une manière passable; s'ils ne sont pas à même de faire une simple addition ou de lire un morceau un peu convenablement; si, aux questions posées sur l'histoire suisse et la géographie de leur pays, ils vous répondent par une masse de stupidités, on doit se demander avec amertume: à quoi nous servent donc nos écoles? Où est le mal?

Au printemps prochain, ces recrues auront droit de vote et seront éligibles; sous peu on leur confiera des tutelles et des charges dans l'administration: dix ans ne seront pas écoulés que ces mêmes jeunes gens voudront aussi mettre leur personne en avant; les uns convoiteront la place de conseiller communal; d'autres ambitionneront un siège au Grand Conseil; d'autres, enfin, se croiront assez capables pour devenir juges; les temps actuels exigent, d'ailleurs, plus d'hommes capables que les époques précédentes; au jour d'aujourd'hui il nous faut des officiers d'état civil, des forestiers, des comptables, etc. Si les jeunes gens ont déjà tout oublié à vingt ans, ou s'ils ne savent rien, quelles seront leurs connaissances à trente ou quarante ans? Il ne faut pas s'étonner, si l'on entend partout se plaindre que les hommes de valeur nous font défaut.

C'est pourquoi ne prenons pas la chose à la légère, travaillons avec courage et avec constance. Il s'agit de l'honneur de la patrie, de l'honneur de nos écoles, il s'agit de l'avenir de la commune et de tout le pays.

Que nos recrues s'inspirent de ces excellentes paroles et qu'ils apportent aux examens tout leur bon vouloir.

Afin de stimuler nos jeunes gens et d'aiguillonner un peu leur amour-propre, nous voudrions, comme cela se fait dans le canton d'Obwalden, que la Direction de l'Instruction publique publiât dans la *Feuille Officielle*, non seulement les noms des illettrés, mais toutes les notes obtenues par nos recrues.

**GRUYÈRE**

**La foire de la St-Denis.**

Notre grande foire annuelle vient de se terminer, après trois longs et beaux jours consacrés aux affaires agricoles dans le chef-lieu du district. Malgré une neige épaisse et la température vraiment hivernale de dimanche, le temps s'étant remis au beau et le blanc manteau qui recouvrait nos prairies ayant disparu, la foire a été considérable et excellente. Dès lundi soir, nos principaux hôtels regorgeaient de monde et les affaires étaient ouvertes. Mardi ventes faites, et les meilleures, croyons-nous, atteignaient des proportions inusitées et à des prix très-élevés. Bon nombre d'acheteurs reprenaient déjà le chemin du retour, et la route de Bulle à Vevey était couverte de bétail se dirigeant sur le canton de Vaud.

Mercredi, la masse des acheteurs se maintenait et les nouveaux arrivants remplaçaient ceux qui, étant pourvus, avaient pris le chemin du retour. Le nombre de pièces de bétail se trouvant en foire ce jour-là, vers les deux heures de l'après-midi, et compté par les soins de la police locale, s'élevait à plus de 2100 pièces, dont un tiers de tachetées noires et deux tiers de tachetées rouges. Il est à observer que pendant les trois jours que dure le marché, le bétail vendu est remplacé par les animaux amenés des différentes vallées qui aboutissent à Bulle et que le chiffre total du bétail produit en foire peut être porté à environ 4000 pièces.

Le chemin de fer a enlevé 152 wagons contenant une douzaine de cent pièces de bétail, mais le chiffre des animaux transportés pendant trois jours, sur les routes, dans les directions du canton de Vaud et de Fribourg, a été très-considérable, grâce au beau temps, aux bons chemins et à l'économie réalisée par ce système de transport, étant donné surtout le coût élevé prélevé par le chemin de fer.

Les prix de vente ont été très-rémunérateurs pour nos éleveurs. C'est ainsi que l'un d'entr'eux a vendu 6 génisses pour le prix de fr. 4200 et que des vaches de choix se sont traitées en dessus de fr. 1000.

Notre pays de pâturages doit s'estimer heureux après des résultats aussi favorables, surtout si nous comparons notre situation économique agricole à celles des contrées de céréales, si éprouvées par la baisse continuelle des blés, dont les prix ne peuvent plus couvrir les frais de fermage et de main-d'œuvre. Avec un peu plus de travail et d'économie, notre Gruyère serait sans contredit l'une des contrées les plus favorisées de la Suisse, pourvu toutefois que nous travaillions toujours avec plus de zèle et d'intelligence à l'amélioration et au perfectionnement de notre race de bétail.

La société fribourgeoise d'horticulture fera donner les conférences publiques et gratuites suivantes:

Le lundi 27 octobre, à 9 heures du matin, à Avry (Gruyère) dans le verger de la cure; le même jour à La Roche, à 2 heures du soir, pareillement au verger de la cure.

Le mardi 28, à 9 heures du matin, aux Addoux, Epagny, et le même jour, à 2 heures du soir, dans le verger de M. Joseph Moura, à Grandvillard.

**TABLEAU**

des primes allouées ensuite du concours ouvert en 1884, sur les meilleures parties de fromages de montagne et distribuées en assemblée générale de la Société des fromagers, tenue à la Maison de Ville, à Broc, le 12 courant.

1 <sup>er</sup> PRIX.	MM.	Joseph, feu François Moura, à Grandvillard	Frs 40.—	Points 19
2	»	Victor Pipoz et Chappalley, à Charmey	» 40.—	» 19
3	»	Menoud Jean, dit Miautzon, à Sommentier	» 35.—	» 18
4	»	Mossu, frères, à Broc	» 35.—	» 18
5	»	Magnin Michel, en Plaisance, à Riaz	» 35.—	» 18
6	»	Buchs, frères, à la Praz, à La Roche	» 35.—	» 18
7	»	Jerly Joseph, à Treyvaux	» 25.—	» 17
8	»	Moura Béat, à Grandvillard	» 20.—	» 16
9	»	Schouwey Jean, à Villarvolard	» 20.—	» 16
10	»	Mossu, Anselme, à Broc	» 20.—	» 16
11	»	Chaperon, frères, à Châtel-St.-Denis	» 10.—	» 15
12	»	Pasquier Joseph, en Champ-Jaqui, rière Bulle	» 10.—	» 15
13	»	Frossard, frères, à Romanens	» 10.—	» 15

**Mentions honorables.**

14	»	Castella, syndic à Albeuve	Frs 5.—	» 14
15	»	Tornare Nicolas, à Charmey	» 5.—	» 14
16	»	Grandjean Jean, au Crêt	» 5.—	» 14
17	»	Tornare, frères, des Auges, à Charmey	» 5.—	» 14
			Frs 355.—	

(Communiqué.)

Le mercredi

de la cure à Pro  
Ces confèrenc  
ticulteur bien co  
périence; elles  
soins à donner a

La même soci  
set, Boverde, U  
des poiriers Ba  
lièrement à not  
de revient, pren  
aux non-sociéta  
rant au secréta

Les personnes  
bres de la socié  
même adresse o  
— cotisation an  
et les jardiniers  
sonnes.

Dernièrement  
sous ses pieds,  
porta le petit b  
de lui faire aval  
pour être sevré

« Si je le don  
de mettre bas,»  
son grand étonn  
accueillit le pe  
ses ron-ron les  
risson calmait s

Malheureusem  
périt des suites  
ble chercha per  
son son fils ado

**Votat**

Décidément,  
arrondissement  
puté sortant, d  
C'est ce qui nou  
délégués et d'as  
s'occuper de la

Nous regrette  
mons, car il est  
vide dans une  
peuvent s'abste  
peut-on, du res  
citoyens depuis  
pas céder à cet  
leur suffrage da

**Italie.** — C

Le cyclone q  
soir a causé un  
graphiques sont  
il n'y a plus tra  
maisons sont éc  
L'hôpital de Ca  
sieurs ont déjà  
tres de largeur  
Borso et Ognin

Choléra. La  
à mesure que l  
A Naples et

à la Spezzia, les  
don y était dur  
y a aussi amélie  
tuellement surt  
comme l'indice  
torité a destitue  
lors de l'irrupti  
encore été épro  
les: Ravenne, I

**Amérique**  
chargée de qutr  
et demie de pou  
ligne du Canal  
le mètres cubes

Tamanieh signifie  
la huitième stati  
kim. Il y a des s  
bien précieux dan  
et la chose la plu  
chions de cet oasis



Le mercredi 29, à 2 heures du soir, dans le verger de la cure à Promasens.

Ces conférences seront données par M. Burki, horticulteur bien connu par son savoir et sa longue expérience ; elles auront pour objet la plantation, les soins à donner aux arbres fruitiers en plein vent, etc.

La même société a fait venir des pommiers : *Cusset*, *Bovarde*, *Usterapfel*, *Grosse rouge du Valais* et des poiriers *Barbeyrou* : arbres convenant particulièrement à notre contrée. Elle les cédera au prix de revient, premièrement aux sociétaires et ensuite aux non-sociétaires ; — s'adresser jusqu'au 25 courant au secrétaire M. Blanc-Dupont, à Fribourg.

Les personnes qui désirent se faire recevoir membres de la société, peuvent en faire la demande à la même adresse ou au Président, M. Louis de Remy ; — cotisation annuelle, 1 fr. 50 pour les instituteurs et les jardiniers en place et 3 fr. pour les autres personnes. (Communiqué.)

Dernièrement, un chasseur de Riaz faillit écraser sous ses pieds, un levreau de quelques jours. Il emporta le petit blessé à la maison où il essaya en vain de lui faire avaler du lait ; le levreau était trop jeune pour être sevré.

« Si je le donnais à nourrir à ma chatte, qui vient de de mettre bas, » se dit le chasseur. Cet essai eut, à son grand étonnement, un succès complet. La chatte accueillit le petit animal par mille caresses et fit ses ron-ron les plus mélodieux, pendant que le nourrisson calmait sa faim.

Malheureusement, au bout de onze jours le levreau périt des suites de ses lésions ; la chatte inconsolable chercha pendant trois jours dans toute la maison son fils adoptif.

**Votation du 26 octobre.**

Décidément, on s'abstiendra de voter dans le 23<sup>e</sup> arrondissement, ensuite du refus de M. Jaquet, député sortant, d'accepter une nouvelle candidature. C'est ce qui nous revient des différentes réunions de délégués et d'associations qui ont été convoqués pour s'occuper de la chose.

Nous regrettons cette abstention et nous la blâmons, car il est absolument impossible de faire le vide dans une élection. Beaucoup de citoyens ne peuvent s'abstenir sans se compromettre. Comment peut-on, du reste, demander de jeunes gens qui sont citoyens depuis une année ou deux seulement, de ne pas céder à cette légitime ambition d'aller déposer leur suffrage dans les urnes ?

**ÉTRANGER**

**Italie.** — On mande de Naples, 10 octobre :

Le cyclone qui s'est déchargé sur Catane lundi soir a causé un désastre effrayant. Les lignes télégraphiques sont détruites, les campagnes ravagées, il n'y a plus traces de vignobles et de jardins ; mille maisons sont écroulées, il y a 50 tués et 500 blessés. L'hôpital de Catane est rempli de blessés, dont plusieurs ont déjà succombé. Une colonne de 200 mètres de largeur a frappé les bourgades de Ciboli, Borso et Ognina.

**Choléra.** La situation s'améliore dans toute l'Italie à mesure que la température s'abaisse.

À Naples et les environs, le mieux est sensible à la Spezzia, les fuyards rentrent nombreux. Le cordon y était dur. À Parme, à Modène, à Mantoue, il y a aussi amélioration. À Gènes, le fléau frappe actuellement surtout les enfants, ce qui est considéré comme l'indice d'un affaiblissement du fléau. L'autorité a destitué sept médecins qui ont quitté la ville lors de l'irruption du fléau. La Haute-Italie a encore été éprouvée par quelques inondations partielles : Ravenne, Imola, Faenza ont eu à souffrir.

**Amérique centrale.** — Une grande mine chargée de quatre tonnes de dynamite et une tonne et demie de poudre a sauté avec plein succès sur la ligne du Canal de Panama, désagrégeant trente mille mètres cubes de roches.

**Histoire d'un drapeau.**

Extrait du *Journal de M. Brendler.*

(Suite.)

**Bataille de Tamanieh.**

Tamanieh signifie en langue arabe huitième. C'est en effet la huitième station des caravanes allant de Berber à Souakim. Il y a des sources d'eau et des citernes ; ce qui est bien précieux dans un pays où l'eau est le principal besoin et la chose la plus rare. Au fur et mesure que nous approchions de cet oasis qui reposait l'œil, nous apercevions un

grand mouvement humain : des armes étincelaient, des tentes apparaissaient au milieu de la verdure.

C'était l'armée d'Osman-Digma. Ce lieutenant du Madhi, après la bataille de Sinkat, non loin de Souakim, qui avait eu lieu peu de jours avant et qui avait été meurtrière pour les anglais, était venu prendre position à Tamanieh pour y attendre un nouveau choc de ses ennemis.

Nous avions pu nous convaincre à Souakim que les prévisions d'Osman-Digma ne tarderaient pas à se vérifier.

Deux vedettes à cheval se détachèrent des avant-postes du camp pour venir nous reconnaître et nous escortèrent jusqu'à la tente d'Osman-Digma. Celui-ci reconnut de suite mes deux compagnons Beni-Assoum et Azouar ; il était présent lorsque le Madhi chargea les deux Arabes de la difficile mission de rechercher en Europe le drapeau des prophéties.

— Soyez les bienvenus chez l'indigne représentant du grand Madhi, nous dit le chef arabe : je suis heureux de revoir ceux que le successeur du prophète avait envoyés dans les pays lointains. Et toi, fils de l'Occident, fit-il, en s'adressant à moi, qui que tu sois, nous te considérons comme un frère, car Allah a écrit la sincérité en ton regard.

— Merci, illustre Cheik (chef) pour ton accueil et de m'avoir si bien jugé ; mes deux compagnons te diront que je suis pour eux un ami sûr et fidèle.

Le chef soudanien me salua en s'inclinant et en portant la main droite à son cœur. C'était un jeune homme d'environ 35 ans, au corps bien pris, à la taille élancée, à la figure bien dessinée, au regard investigateur et intelligent. Son teint était fort brun et il portait un riche costume du pays.

Il dit quelques mots à un esclave qui apporta un plateau chargé de vivres, consistant en galettes de viande, en mouton roti et en dattes avec une jarre remplie d'eau fraîche. Il nous invita à manger. Nous nous assimes par terre sur des tapis, autour du plateau que nous commençâmes à vider à l'orientale, c'est-à-dire avec nos doigts, sans le secours ni de couteaux ni de fourchettes. Nous avions tous très-grand appétit. Nous bûmes à tour de rôle dans la jarre.

— Maintenant, nous dit Osman-Digma, j'ai besoin de savoir tout de suite ce que vous avez vu à Souakim, car je suppose que ces chiens d'Anglais vont encore faire parler la poudre.

— En effet, digne Cheik, répondis-je, si j'en juge par les préparatifs que nous avons remarqués, tes ennemis doivent être en marche, en ce moment, pour venir t'attaquer.

— C'est bien, je m'y attendais. Et il sortit pour aller donner un ordre et rentra aussitôt. Alors, s'adressant à Beni-Assoum et à Azouar, j'attends, dit-il, les détails de votre voyage.

— Beni-Assoum fit ce récit sans rien omettre. L'escalade du balcon de l'Hôtel de Ville de Bulle, pour y enlever le fameux drapeau, parut amuser beaucoup Osman-Digma.

Quand le récit fut terminé, le chef soudanien remercia et félicita mes deux compagnons, puis donna ordre de convoquer sur l'heure, devant sa tente, ses principaux officiers et les Ulémas.

— Frères, leur dit-il, préparons-nous à combattre encore, peut-être demain, ces chiens d'anglais. Allah nous envoie un secours inattendu qui doit nous assurer la victoire ; c'est le drapeau des prophètes rapporté de l'Occident par les envoyés du Grand Madhi.

Cet emblème sacré sera porté en tête de mes intrépides guerriers, à côté des *Sandjaks* (drapeaux musulmans) et nos ennemis fuiront à son aspect. Mais il doit être purifié selon le rite prescrit par la loi du Grand Prophète Mahomet. La cérémonie aura lieu demain matin. Vénérables Ulémas, c'est à vous de la préparer et de l'accomplir.

Allez et que chacun fasse son devoir. Après avoir congédié son monde, Osman-Digma désigna pour mes deux compagnons et moi une tente pour y passer la nuit qui s'approchait.

J'allai jeter un coup d'œil sur le camp. Quel étrange spectacle pour un Européen ! Tout autour de la colline boisée au sommet de laquelle s'élevait la tente du chef, on apercevait une véritable fourmilière d'hommes noirs, dont quelques-uns presque nus, de chevaux, de chameaux, d'armes éblouissantes et d'étoffes aux couleurs éclatantes. Chacun paraissait fort occupé ; on se préparait.

À l'horizon, du côté opposé à Souakim, on voyait une interminable masse mouvante, serpentant dans le sable comme un immense boa et coloré en rouge ardent par le soleil couchant. C'était une caravane apportant des vivres à l'armée d'Osman Digma.

J'entendis ensuite la voix des Imans appelant officiers et soldats à la prière. Le soleil venait de disparaître derrière l'horizon, laissant sa traînée dorée sur la crête des vagues de sable. Bientôt après, un formidable murmure de voix graves s'éleva dans les airs, au milieu duquel se répétait lentement à l'unisson, le mot Allah, Allah !

C'était l'armée réunie qui priait. L'émotion me gagna et je priai à mon tour. (A suivre.)

**AGRICULTURE.**

**Engrais liquides ou liziés.**

M. Cordier, directeur de l'école pratique d'agriculture de Saint-Remy (France) fait, dans son rapport

sur l'exercice 1883-1884. les observations suivantes concernant l'utilité des engrais liquides.

« A l'aide des engrais liquides, dit-il, qui sont au fumier ce que le café est au marc, l'Ecole double, triple et parfois quadruple ses récoltes en fourrages. Elle obtient des récoltes magnifiques sur des terres qui autrement ne produiraient à peu près rien. Une plante est-elle en souffrance, vite des engrais liquides ; c'est une nourriture toute prête à être absorbée, et après quelques jours, la plante reprend avec une vigueur extraordinaire. Le fumier ne peut être conduit aux champs : au lieu de le laisser se dessécher et brûler, vite la pompe pour l'arroser ; vous lui aurez ainsi donné une valeur fertilisante beaucoup plus grande et augmenterez d'autant vos récoltes. Votre fumier est suffisamment arrosé et vous n'avez pour le moment ni champs, ni prés où conduire vos engrais liquides ; si vous connaissez votre état de cultivateur, vous avez dû, pendant la morte saison, amasser boue, gazon et autres débris végétaux. La pompe et un tonneau ordinaire, qui ne coûtent pas cher, vous faciliteront l'arrosage de ce compost avec les engrais liquides recueillis dans la fosse à purin. Au printemps suivant ou pendant l'hiver, vous conduirez sur vos prés ce compost ainsi arrosé et vous en verrez les bons résultats. »

**Jardinage.**

C'est le moment de serrer les légumes. Les fruits et les légumes pas trop mûrs se gardent mieux que ceux dont la maturité est trop complète.

On conserve les carottes, les betteraves, les panais, les pommes de terre, en les mettant à la cave dans du sable sec, de la terre, de la bourre, des cendres, par couches.

**Bibliographie.**

**L'AME PENSIVE et M. Charles Fuster.**

Voici une œuvre très-discutée, très-applaudie, très-critiquée, et qui, en somme porte haut le nom de son auteur. M. Charles Fuster est Suisse ; il n'a que dix-huit à vingt ans, si nous en devons croire certains critiques ; il habite la France, et c'est à Paris, chez l'éditeur Ghio, que vient de paraître son premier ouvrage. *L'Âme pensive* contient de fort belles choses exprimées en un langage correct et puissant, — deux qualités qui se font de plus en plus rares. On sent, à quelques exagérations, que c'est là une œuvre de jeunesse ; mais c'est une œuvre viable, solidement construite, écrite dans un style personnel, conçu largement et qui mérite son succès. Nous n'y trouvons pas ces préciosités et ces brutalités qui déparent la poésie française actuelle : tout est fort et sain dans cette œuvre. Certaines pièces nous ont particulièrement charmé. Citons-les au hasard du caprice :

**MELANCHOLIA.** — Il y a là de fort belles pensées coulées dans des strophes pleines de mouvement et d'entrain ;

**DÉCADENCE DE ROME.** — Une belle fresque antique ;

**CHANSON TRÈS-VIEILLE.** — Qui ressemble aux lieder des bords du Rhin ;

Pour qui n'a pas de bien-aimée,  
La route humaine n'est semée  
Ni de bluets, ni d'églantiers,  
Les fleurs n'ont plus de perles blanches.  
Rien ne gazouille dans les branches,  
Rien ne verdit dans les sentiers.

Mais quand on a sa bien-aimée,  
La vie entière est parfumée  
Comme un long chemin sous les bois.  
Fleurie est la route où l'on passe,  
Et l'on se répète à voix basse  
Tous les rêves bleus d'autrefois !

**A ELLE,** où les pensées sont très-profondes et la langue très-pure, et qui rappelle une mélodie de Chopin ou de Schubert ;

**LES BLÉS et LES ÉTOILES,** deux superbes évocations de la nature ;

Enfin, **NE PARLE PAS et MYSTÈRE.** Ces deux dernières piécettes sont charmantes.

On le voit, l'œuvre de M. Charles Fuster ne manque pas d'attraits. La deuxième édition en est presque complètement épuisée ; c'est le meilleur éloge que nous puissions faire de ce beau recueil.

Nous voudrions citer d'autres fragments de cet ouvrage couronné par l'Académie des muses santones ; la place nous manque, mais nous pouvons le recommander chaleureusement à nos lecteurs, amis des muses. Enfin, le volume a été édité par M. Aug. Ghio, au Palais Royal, Paris ; prix 3 francs.

Pour la Rédaction : C. GILLARD.

E

**t-Denis.**

vient de se terminer, s consacrés aux af- du district. Malgré ture vraiment hiver- ant remis au beau et t nos prairies ayant ble et excellente. Dès els regorgeaient de ouvertes. Mardi les croyons-nous, attei- s et à des prix très- reprenaient déjà le e Bulle à Vevey était ur le canton de Vaud. eurs se maintenait et ient ceux qui, étant du retour. Le nom- ant en foire ce jour près-midi, et compté , s'élevait à plus de tachetées noires et Il est à observer que le marché, le bétail maux amenés des dif- t à Bulle et que le a foire peut être porté

52 wagons contenant bétail, mais le chiffre nt trois jours, sur les anton de Vaud et de ble, grâce au beau économie réalisée par onné surtout le coût fer.

s-rémunérateurs pour an d'entr'eux a vendu 000 et que des vaches us de fr. 1000.

it s'estimer heureux ables, surtout si nous mique agricole à cel-ouvées par la baisse prix ne peuvent plus e main-d'œuvre. Avec nomie, notre Gruyère ontrées les plus favo-atefois que nous tra- zèle et d'intelligence nement de notre race

rticulture fera donner tutes suivantes : res du matin, à Avry cure ; le même jour à pareillement au verger

matin, aux *Addoux*, eures du soir, dans le Grandvillard.

omages de montagne e Ville, à Broc, le 12

rs 40.—	Points 19
> 40.—	> 19
> 35.—	> 18
> 35.—	> 18
> 35.—	> 18
> 35.—	> 18
> 25.—	> 17
> 20.—	> 16
> 20.—	> 16
> 20.—	> 16
> 10.—	> 15
> 10.—	> 15
> 10.—	> 15

rs 5.—	> 14
> 5.—	> 14
> 5.—	> 14
> 5.—	> 14
rs 355.—	



**Avis Urgent**

Les personnes qui ont des **Obligations de la Banque Victoria** et qui auraient des réclamations à formuler, devront s'adresser ou écrire de suite à **M. Louis Coudol**, Rue du Tir 277, Fribourg. (Ofr. 89) [1104]

**Banque populaire Suisse**  
(Succursale de Fribourg.)

Nous escomptons des billets à 3 mois 4 1/2 % + 1/10 % de commission par mois et ouvrons des crédits en comptes-courants garantis 4 3/4 % plus 1/8 à 1/2 % de commission par semestre, selon virement. (O Fr. 16.)

Les sociétaires jouissent d'une réduction sur les taux ci-dessus. [844]  
**La Direction.**

**AU MAGASIN DE**  
**Joseph Moura à Bulle**  
Grand choix de **vins blancs et rouges.**  
**Liqueurs** et spécifiques de la **Grande Chartreuse.**  
**EPICERIE.** — Lessive **Phénix**, véritable. [1101]

**AVIS**

La soussignée a l'honneur d'informer le public de cette ville qu'elle vient de recevoir un **grand choix de nouveautés de Paris** pour la confection des **chapeaux d'hiver**. Elle se recommande à l'honorable public qu'elle s'efforcera de satisfaire par un travail prompt et soigné et à des prix très-modérés. [1100]

Ursule Peyraud, Modiste.

**COURS DE DANSE.**

Le soussigné prévient l'honorable public qu'il commencera le cours de danse le **26 Octobre** courant.

Les anciens élèves qui veulent suivre les cours de répétition peuvent s'inscrire chez le soussigné. [1097]  
Joseph Gschwind.

**Attention.**

Afin de liquider une partie de sa provision de **Cigares**, le soussigné en vend dès aujourd'hui une certaine quantité, façon allemande et façon française, à des prix avantageux.

Liquidation de cartes à jouer, éponges, savons de toilette. [1082]  
PIERRE MICHEL.

**DÉPOT.**

Filature et échange de laines et filature de fil, chez [1096]  
Veuve Joséphine Gremaud, à Bulle.

**Chaussez-vous chaudement!**

Au magasin de **BOSSON fils**, chapelier à **Bulle**, grand choix de **babouches bottines** (soit chaussons) en drap militaire, avec et sans semelles. [1094]  
Se recommande **ARNOLD BOSSON.**

**Choucroute**

de Berne et Strassbourg en sceilles et tonneaux dès 15 kilos. [1085]  
EUG. WÄBER, Camionneur.

**Mise de bétail.**

Le soussigné exposera en vente par voie d'enchères publiques, le 21 octobre courant, dès les 1 h. de l'après-midi, à son domicile à **Botterens**: 1° **13 belles génisses**; 2° **1 belle jument** de 4 ans; le tout sous de favorables conditions. [1087]  
VICTOR GILLARD.

**VENTE DE BOIS.**

La commune de **Bulle** vendra en mises publiques le **lundi 27 Octobre 1884** dans ses forêts communales environ **50 lots de beau bois de commerce**  
Rendez-vous des miseurs à 8 heures en **Tronche-Bellon**.  
Bulle, le 13 Octobre 1884. [1107]  
Le Délégué aux forêts: **François ALEX.**

**RECTIFICATION DE FOIRE.**

**La Foire d'Octobre de Châtel-S'-Denis** annoncée par erreur dans l'almanach « Le Messager boiteux » pour le **20**, **aura lieu le 27 de ce mois.**  
Châtel-S'-Denis, 16 Octobre 1884. [1109]  
Par ordre:  
**LE SECRÉTARIAT.**

**CUIRS ET CHAUSSURES.**

Le soussigné informe qu'il vient de joindre à son magasin de cuirs et crépins un **Atelier et Commerce de chaussures**, où l'on ne trouvera qu'une marchandise de toute confiance.  
Les commandes, sur mesures, ainsi que les raccommodages quelconques seront soignés au mieux et effectués dans le plus bref délai. [1098]  
**Ernest GLASSON, Bulle.**

**ATTENTION.**

Au magasin de **BOSSON fils**, Chapelier, à **Bulle**  
— sous le bureau des Télégraphes —

Choix immense de **chapeaux de feutre**, dernière mode, soit: chapeaux d'enfants, de jeunes gens (fantaisie) et surtout le grand bord souple, forme haute, surnommé le **chapeau à coups de poings**. — **Blouses, chemises, pantalons, gilets, tricots, caleçons, parapluies, cannes, cravattes, et faux-cols.** — **Sacs de voyage et valises.**

Première qualité de **Fayence et poterie** en tous genres. — **Brosserie**, balais.

Spécialités de **tabacs et cigares**, ainsi que tous les articles de fumeurs. **Bourses et portemonnaies.** — **Cartes à jouer.**

**Verrerie en tous genres.**  
Grand assortiment de **bonnets d'hiver**, soit fourrure, Astrakan, drap, en toutes formes et nouveautés, pour hommes et enfants.

**Casquettes** de soie pour l'atelier.  
Se recommande par ses prix modérés, à sa nombreuse clientèle. [1093]  
**BOSSON fils**, Chapelier.

**Alpenkräuter-Magenbitter**

**BITTER SUISSE**

de **J. Schärz & Comp.** à Gutenberg (Berne)

Ce Bitter, préparé avec les plus grands soins, doit sa réputation toujours plus grande aux bons effets qu'il produit. **Excitant, digestif, stomachique, réchauffant**, il se recommande surtout aux personnes faibles et à celles qui souffrent de l'estomac. [905]

Seul dépôt pour la Gruyère, chez **Joseph Moura**, à Bulle.

**Météorifuge Ménard**

Désormais plus rien à craindre de la météorisation (gonfle) des ruminants. Le **liquide météorifuge Ménard frères**, à Thouars, dép. des Deux-Sèvres, France, guérit instantanément et infailliblement cette affection.

Le prix du flacon est de 4 francs. Avec un flacon on peut opérer 7 à 8 fois. C'est donc 50 ou 60 centimes qu'il en coûterait de sauver la vie à une vache ou un bœuf météorisé.

Il ne sera donc aucun propriétaire de bétail, prudent et soucieux de ses intérêts, qui veuille rester sans avoir en provision chez lui un ou quelques flacons du **liquide météorifuge Ménard**.

Dépôt à l'imprimerie de « La Gruyère ».  
Des brochures explicatives et des prospectus sont à la disposition des éleveurs.

**MAGASIN A LOUER.**

A louer pour y entrer au 1<sup>er</sup> Août 1885, un **beau et grand magasin** avec un appartement au premier étage, au centre de la ville de **Bulle**, avec sortie sur les deux principales rues.  
Pour les conditions et voir les locaux s'adresser au notaire **Favre** à **Bulle**.

**A LOUER**

Un **grand Café-Brasserie**, à **Fribourg**, très bien situé, clientèle assurée. [1077]  
S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER.**

Un **magnifique appartement** exposé au soleil, composé de cinq pièces avec jardin et chambre à lessive.  
Un **magasin** pouvant servir de bureau.  
S'adresser au bureau du journal. [1001]

**Chèvres égarées.**

Deux chèvres, une tachetée noire boucharde et l'autre rousse étoilée âgée d'un an, se sont égarées, de **Bulle**, jeudi dernier, jour de foire.  
Prière d'adresser les renseignements à **M. Jacques Roullin** à **La Roche** ou au bureau du journal.

Les **19, 20 et 21 Octobre**  
à l'occasion de la bénédiction  
**BONNE MUSIQUE ET DANSE**  
à la **Maison de Ville**  
de **La Tour-de-Trême**.  
Invitation cordiale.  
[1089] **A. BERCHTOLD, aub.**

**Avis aux Cultivateurs.**

La « **Filature de lin Burgdorf** » à **Burgdorf** (Berne) se charge, comme par le passé, du filage à façon du lin, du chanvre et des étoupes. Elle est à même de produire du bon fil, propre et régulier. Les matières sont filées dans leur longueur naturelle. — Sur demande l'établissement fait aussi la toile. Prix modérés.  
DÉPÔT: **M. Eugène Wæber**, **Bulle**. (H 1725 Y)

**SACS.**

Le soussigné prie les personnes qui ont encore des **sacs à ciment** à lui rendre, de les lui apporter d'ici à la fin du mois. Passé ce terme, il en prendra remboursement. [1106]  
**Alphonse Favre, Bulle.**

**Poêles**

(FOURNEAUX)  
— en poterie d'Alsace —  
Chauffage sain et très économique. Grand et beaux choix, chez  
**Jean Christinaz**, cadet,  
à **Fribourg**. [1076]

**AVIS.**

J'offre à vendre à très-bas prix un grand nombre de **livres** traitant de religion, pédagogie, sciences, etc. [1083]  
**PIERRE MICHEL.**

**A LOUER**

en mises publiques pour le terme de trois années, le  
**Café de la Poste à Epagny.**  
Entrée immédiate.  
Les mises auront lieu dans l'établissement, **jeudi 23 courant**, à 2 heures après-midi. [1108]  
**PHILIPPE BUSSARD.**

**A LOUER**

Un **magasin avec comptoir** sur la **Place du Marché**, disponible pour le 1<sup>er</sup> Décembre; plus un **appartement** dans la même maison.  
S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

**On demande à louer** dans la ville de **Bulle** un **magasin** bien situé, si possible avec logement. — Adresser les offres, avec indication du prix de loyer, à l'**Imprimerie du « Murtentbictier »**, à **Morat**. [1110]

**On demande en hivernage de bonnes vaches laitières.**

Adresser les offres au bureau du journal, sous les initiales **J. K.** [1103]

**A vendre ou à louer** une **jolie maison de campagne** à **La Tour-de-Trême**. — S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [1088]

**A VENDRE**

un **moulin**, entièrement réparé à neuf et situé dans les environs immédiats de **Fribourg**. Les dépendances consistent en une grange et un four avec environ 3 1/2 hectares (10 poses) de terrain.  
S'adresser aux Initiales **H 743 B** à l'agence de publicité **Haasensteln & Vogler** N° 79 Rue de **Lausanne** à **Fribourg**, qui indiquera. [1102]  
Imprimerie de la **Gruyère**. Gérant: **Ch. Morel**



**PRIX DE L'ABO**  
Pour la Suisse: 1  
» » 6  
Pour l'Etranger  
Prix du Num  
On s'abonne à to  
de pos

**BULLE**

**La ve**

On nous app  
taine que le de  
du à un group  
somme de 105,  
Si l'on se sou  
la session, surg  
seil la question  
proposée à cett  
Conseil d'Etat  
quelques motifs  
et de l'effondre  
chose est d'aut  
reurs se trouven  
de la Glâne qui e  
au prix de 320,  
canton de Fribou  
Glâne en particu  
seil d'Etat, en fa  
foncière, devait  
plus fâcheuses, d  
la non ratificatio  
entre l'Etat et  
immédiatement  
étrangers!!

Or, que sont  
Promesses, ces  
aux députés po  
Ces étrangers  
sont restés prud  
point trouvé d'a  
au prix de 105,6  
glânois, placés n  
son juste prix la  
concorde du rest  
lors de la discu  
compétents et ce  
Le Conseil d'E  
vente, les meuble

**FEUILLE**

**DENNEY**

Décidément la fat  
avait-il eu le temps  
tions dangereuses po  
constances le report  
peine à quitter. Ses  
tre les tentations de  
taire?  
C'était là une que  
embarrassé de répon  
fâché de ce dérange  
lui mordillait le cou  
Sa sincérité était, ap  
il, puisque ce n'était  
Fribourg; il avait bi  
de se divertir un pen  
la caserne!